

LE BÉNÉVOLAT

Selon le CESE (1993), *‘est bénévole toute personne qui s’engage librement pour mener une action non salariée en direction d’autrui, en dehors de son temps professionnel et familial’*.

On distingue l’engagement ponctuel, la présence de faible fréquence et celle plus régulière (qui souvent concerne des fonctions avec plus de responsabilités). Il convient aussi aujourd’hui dans la clarté de “l’offre” d’une association de préciser entre autres choses ce qui peut être réalisé à distance.

Sur le plan comptable, le bénévolat est valorisé “au pied” du compte de résultat (sans l’affecter) quand il est significatif.

LE VOLONTARIAT ASSOCIATIF

Ni bénévolat ni salariat, il s’agit d’un statut légal, particulier.

Accessible aux personnes de plus de 25 ans, ce statut permet d’effectuer des missions d’intérêt général de 6 à 24 mois avec le bénéfice d’une indemnité non imposable à l’impôt sur le revenu. Il ne relève pas du code du travail mais du Code du Service National et de la Cohésion sociale.

Il est proche du volontariat de service civique (auprès de personnes morales).

LE CONGÉ SOLIDAIRE

Ce dispositif est en marque déposée par l’association Planète Urgence (membre du groupe SOS). La mission est financée par l’entreprise du collaborateur qui part à l’étranger. L’entreprise doit devenir partenaire de Planète Urgence, organisme qui propose en ligne des missions, anime une formation préalable obligatoire et facilite le départ. Il peut émettre un reçu fiscal au titre de la somme versée pour son appui. Les frais annexes à la mission peuvent ou non, en fonction du partenariat signé, être pris en charge par l’employeur.

LE VOLONTARIAT DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE (VSI)

Le VSI est une forme d’engagement dans une action de solidarité internationale auprès d’une association ou un groupement d’intérêt public agréé. Les offres sont accessibles sur France Volontaires. C’est ouvert à tout majeur sans condition de nationalité ou d’âge, à condition de ne pas être lié par un contrat de travail sauf à être en congé sabbatique ou en congé de solidarité internationale.